

Petite enfance : les PEP militent pour des avancées inclusives.

Projet de loi ASAP : vers plus de souplesse pour la dispense de médicaments en crèche : un signal positif pour l'accueil d'enfants atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap

Le réseau des PEP s'est largement impliqué dans le cadre des travaux de concertation pilotés par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et dans la rédaction du projet d'ordonnance portant simplification des normes d'accueil du jeune enfant pour que tous les jeunes enfants, quelles que soient leurs particularités, puissent bénéficier d'un accompagnement en crèches et en multi accueil.

La Fédération Générale des PEP affichent leur satisfaction quant à la possibilité, pour le Gouvernement, de légiférer par ordonnance « *pour faciliter l'implantation, le maintien et le développement des services aux familles notamment en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité* » ; et notamment de prendre des dispositions pour « *clarifier les modalités d'administration des médicaments par les professionnels de la petite enfance pour contribuer à un accueil plus inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques* ». Cette possibilité est réintroduite dans la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP).

COVID-19 : les PEP appellent à la vigilance concernant la récente obligation du port du masque pour les professionnels, y compris en présence des enfants

Le Haut Conseil de la santé Publique (HCSP) souligne l'absence de recul scientifique suffisant quant aux impacts potentiels du port du masque par les professionnels durant les premières années de développement des (très) jeunes enfants. La Fédération Générale des PEP appelle à l'application du principe de précaution et incite à utiliser de manière systématique des masques transparents dits « inclusifs » pour tous les professionnels au contact des jeunes enfants

Des propositions du réseau des PEP reprises dans le rapport des « 1 000 premiers jours »

Plusieurs recommandations du rapport de la commission d'experts récemment remis à Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, s'inspirent de propositions du réseau PEP. Ainsi, les PEP défendent l'importance de garantir l'accès universel à un mode d'accueil de qualité pour tous les enfants avec un encadrement pédagogique professionnel, une amélioration de la formation prenant en compte le développement précoce, un accueil prioritaire des enfants à besoins particuliers et une conception renouvelée des espaces d'accueil et de leur environnement.